

M. Orlikow: Oui, j'aimerais que M. Bouey le lui explique. Deuxièmement, j'ai rencontré un homme originaire du Portugal qui est venu au Canada en 1959 parce qu'il avait entendu dire que c'était un grand pays. Bien sûr, c'est un grand pays. Il a travaillé comme manœuvre pendant une quinzaine d'années. De 1959 jusqu'à ces dernières années, il a pu travailler de 8 à 11 mois par année. En 1980, grâce au ralentissement de l'économie et grâce au gouvernement conservateur d'alors au Manitoba qui a mis un stop à la construction des foyers d'accueil, des maisons de convalescence et des logements publics, il n'y a pratiquement pas eu de construction. En 1980 il n'a travaillé que 11 semaines. Sa femme a pris du travail malgré sa mauvaise santé. La dernière fois que je l'ai vu, il ne savait pas comment il se tirerait d'affaire. Il songeait à quitter Winnipeg où il se plaît bien, mais où il ne trouve pas de travail. C'est le genre de situation dont je voudrais que les ministres se rappellent quand ils veulent nous faire croire que les choses ne vont pas si mal. Il y a des personnes dont la vie est ruinée.

Je ne me rappelle pas si c'est le député de Cap Breton-Richmond-Est (M. Dingwall) ou celui de Lac-Saint-Jean qui nous a expliqué comment les propositions budgétaires aideraient des centaines de milliers de personnes pauvres comme celles qu'ils représentent. Je sais qu'ils ne veulent rien croire de ce que disent les députés de l'opposition, parce que, n'est-ce pas, nous sommes censés être animés d'un esprit partisan et ne jamais être d'accord avec eux. Néanmoins, je voudrais parler d'un document qui n'a pas été rédigé par le NPD ni par un syndicat radical quelconque. Il a été publié par le Conseil canadien de développement social qui chapeaute pratiquement tous les organismes d'aide sociale privés et publics. Je voudrais vous citer quelques paragraphes de son analyse du budget du ministre des Finances (M. MacEachen). Voici le premier paragraphe:

Pour ce qui est des contribuables dont le revenu se situe entre \$50,000 et \$75,000, le gouvernement va leur prendre 105.6 millions de plus, mais il va leur redonner \$191,125,000. Cela signifie un gain net de \$85,525,000 pour cette catégorie de revenus.

Autrement dit, le ministre propose d'enlever de l'argent à la classe moyenne pour le donner aux riches. Je me demande si ces gens riches sont très nombreux dans les circonscriptions du député de Cap Breton-Richmond-Est ou du député de Lac-Saint-Jean (M. Gimaïel). Le Conseil déclare ensuite:

● (2050)

Si nous prenons l'ensemble des contribuables qui gagnent \$40,000 ou plus, 98 p. 100 des impôts fédéraux qui augmentent à la suite de ce budget sont redistribués parmi ces mêmes catégories de revenus.

Même s'il est assez équitable de supprimer les avantages fiscaux dont tous les groupes de revenus ne peuvent pas profiter de la même façon, nous devons nous demander s'il est bien sage de dépenser ainsi ces recettes fiscales. Le gouvernement fait cadeau de 735 millions à ces catégories de contribuables, ce qui représente

—près de la moitié de la contribution actuelle du gouvernement fédéral aux programmes d'assistance sociale provinciaux et municipaux;

Les taux d'intérêt élevés

—presque autant que la somme dont on compte amputer le budget de la santé et de l'enseignement postsecondaire;

—suffisamment pour accroître le crédit d'impôt au titre des enfants de \$200 environ, ce qui permettrait d'aider davantage les gagne-petit.

C'est ainsi qu'en quelques phrases, un organisme qui n'a aucune appartenance politique et qui ne peut être taxé de radicalisme, mais qui est constitué de gens qui côtoient dans leur travail des Canadiens dans le besoin, des Canadiens malades, âgés ou pauvres, analyse le budget.

Le premier ministre et le ministre des Finances ne cessent de nous répéter que nous ne pouvons nous le permettre, et ils nous demandent ce que nous proposons à la place. Nous avons fait une proposition fort simple qui consiste pour le gouvernement à solliciter la contribution des Canadiens nantis.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre, je vous prie. Je regrette de devoir interrompre le député, mais je pense lui avoir indiqué que son temps de parole était écoulé. Souhaiterait-il demander le consentement unanime de la Chambre pour achever son intervention?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Le député est habituellement autorisé à poursuivre quelques minutes.

M. Orlikow: Je vous remercie beaucoup, monsieur l'Orateur. Je serai très bref. J'aimerais rappeler que jamais les banques n'ont réalisé de tels profits. En un an, leurs profits ont augmenté de plus de 37 p. 100. Après impôts, les cinq grandes banques ont réalisé 1,640 millions de dollars de bénéfices en 1981. Cela représente une augmentation de plus de 500 millions par rapport à l'année dernière. Comme s'il ne suffisait pas que leurs profits soient élevés—je dirais même très élevés—le gouvernement libéral leur accorde un taux d'imposition très faible. C'est pourquoi nous pensons que le gouvernement, pour financer les services dont la population a besoin, pourrait se tourner vers ceux qui possèdent de l'argent et qui font des profits absolument exorbitants et déraisonnables. C'est vers les banques qu'il faut se tourner. Elles peuvent se le permettre.

Des voix: Bravo!

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, à propos de la motion du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), je voudrais tout d'abord faire remarquer que nous sommes bien peu nombreux à affirmer que le Canada est en quelque sorte à l'abri de l'inflation et des autres maux économiques dont souffrent tous les pays industrialisés du monde occidental. En fait, le Canada, dont la prospérité est hautement tributaire des exportations, est extrêmement sensible aux difficultés économiques qui sont de plus en plus fréquentes sur